

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Anti-Rouille MARBRE**

Code du produit: 10899, 11048, 11049, 10796, 10797

UFI: 7VRP-4DEM-S01G-4R9G

1.2 Utilisations identifiées

pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Nettoyant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Laboratoire

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59

Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement

Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mercaptoacétate de sodium
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 1)		
· <u>Conseils de prudence</u>	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
	P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
	P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
	P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
· 2.3 Autres dangers		
· <u>Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>		
· <u>PBT:</u>	Non applicable.	
· <u>vPvB:</u>	Non applicable.	

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges	
· <u>Description:</u>	Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· <u>Composants dangereux:</u>		
CAS: 367-51-1 EINECS: 206-696-4 Reg.nr.: 01-2119968564-24	mercaptoacétate de sodium Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311 Met. Corr. 1, H290 Skin Sens. 1, H317	12,5-25%
CAS: 7664-41-7 EINECS: 231-635-3 Numéro index: 007-001-00-5 Reg.nr.: 01-2119488876-14	ammoniac, anhydre Acute Tox. 3, H331 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, H302 Flam. Gas 2, H221; Press. Gas (Comp.), H280	<1%
CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6 Numéro index: 613-326-00-9 Reg.nr.: 01-2120764690-50	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) Skin Sens. 1A, H317; STOT SE 3, H335 EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	<1%
· <u>Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu</u>		
agents conservateurs (BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE)		<5%
· <u>Indications complémentaires:</u>	Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours	
· <u>Remarques générales:</u>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

· <u>Après inhalation:</u>	Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité. (suite de la page 2) En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
· <u>Après contact avec la peau:</u>	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
· <u>Après contact avec les yeux:</u>	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
· <u>Après ingestion:</u>	Consulter immédiatement un médecin.
· <u>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés</u>	Troubles gastro-intestinaux Acidose
· <u>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</u>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· <u>5.1 Moyens d'extinction</u>	
· <u>Moyens d'extinction:</u>	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
· <u>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
· <u>5.3 Conseils aux pompiers</u>	
· <u>Équipement spécial de sécurité:</u>	Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Porter un appareil de protection respiratoire.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· <u>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</u>	Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés. Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
· <u>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</u>	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes. Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
· <u>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</u>	Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.
· <u>6.4 Référence à d'autres rubriques</u>	Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Classe de stockage:

8 B

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****7664-41-7 ammoniac, anhydre**

VLEP	Valeur momentané: 14 mg/m ³ , 20 ppm
	Valeur à long terme: 7 mg/m ³ , 10 ppm

DNEL**367-51-1 mercaptoacétate de sodium**

Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	2,06 mg/kg bw/day (ARB)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	1,41 mg/m ³ Air (ARB)

7664-41-7 ammoniac, anhydre

Oral	DNEL (Kurzzeit-akut)	6,8 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	6,8 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	6,8 mg/kg bw/day (ARB)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	6,8 mg/kg bw/day (ARB)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	36-47,6 mg/m ³ Air (ARB)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	14-47,6 mg/m ³ Air (ARB)
	DNEL (Kurzzeit-akut)	7,2-23,8 mg/m ³ Air (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	2,8-23,8 mg/m ³ Air (BEV)

PNEC**367-51-1 mercaptoacétate de sodium**

PNEC (wässrig)	0,0038 mg/l (MW)
	0,0038 mg/l (SW)

7664-41-7 ammoniac, anhydre

PNEC (wässrig)	0,001 mg/l (MW)
	0,001 mg/l (SW)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 4)

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 Protection préventive de la peau avec une crème de protection.
 Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
 Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
 recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive sans utilisation de gants de protection:
 STOKODERM (<http://www.stoko.com>)
 recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive et avec utilisation des gants de protection:
 STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)
 recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:
 FRAPANTOL (<http://www.stoko.com>)
 recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:
 STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)
 Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 5)

- Matériau des gants
Butylcaoutchouc
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc fluoré (Viton)
Caoutchouc chloroprène
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6 ; 480 min
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Butylcaoutchouc
Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)
Caoutchouc nitrile
Camatril (KCL, Art_No. 730, 731, 732, 733)
Caoutchouc fluoré (Viton)
Vitoject (KCL, Art_No. 890)
Caoutchouc chloroprène
Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)
- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:
Caoutchouc nitrile
Camatril (KCL, Art_No. 730, 731, 732, 733)
Caoutchouc chloroprène
Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)
- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:
Gants en cuir
Gants en tissu épais
- Protection des yeux/du visage
Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- Protection du corps:
Vêtements de travail protecteurs

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.
- Couleur: Jaune-brun
- Odeur: silfidic
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 100 °C
- Limites inférieure et supérieure d'explosion
- Inférieure: Non déterminé.
- Supérieure: Non déterminé.
- Point d'éclair Non applicable.
- Température de décomposition: Non déterminé.
- pH à 20 °C 9
- Viscosité:
- Viscosité cinématique Non déterminé.
- Dynamique: Non déterminé.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 6)

· <u>Solubilité</u>	
· <u>l'eau:</u>	Entièrement miscible
· <u>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</u>	Non déterminé.
· <u>Pression de vapeur à 20 °C:</u>	23 hPa
· <u>Densité et/ou densité relative</u>	
· <u>Densité à 20 °C:</u>	1,1 g/cm ³
· <u>Densité relative.</u>	Non déterminé.
· <u>Densité de vapeur:</u>	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· <u>Aspect:</u>	
· <u>Forme:</u>	Liquide
· <u>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.</u>	
· <u>Température d'auto-inflammation</u>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <u>Propriétés explosives:</u>	Le produit n'est pas explosif.
· <u>Teneur en solvants:</u>	
· <u>Eau:</u>	81,3 %
· <u>Changement d'état</u>	
· <u>Vitesse d'évaporation.</u>	Non déterminé.

- Informations concernant les classes de danger physique
- Substances et mélanges explosibles

· <u>Gaz inflammables</u>	néant
· <u>Aérosols</u>	néant
· <u>Gaz comburants</u>	néant
· <u>Gaz sous pression</u>	néant
· <u>Liquides inflammables</u>	néant
· <u>Matières solides inflammables</u>	néant
· <u>Substances et mélanges autoréactifs</u>	néant
· <u>Liquides pyrophoriques</u>	néant
· <u>Matières solides pyrophoriques</u>	néant
	néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 7)

· Matières et mélanges auto-échauffants

néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

néant

· Liquides comburants

néant

· Matières solides comburantes

néant

· Peroxydes organiques

néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

· Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité· **10.1 Réactivité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions aux alcalis et aux métaux.

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène.

· **10.4 Conditions à éviter**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.5 Matières incompatibles:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Oxydes phosphorés (par exemple: P205)

Gaz/vapeurs irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques· **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**· Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral LD50 272-1.090 mg/kg (rat)

Dermique LD50 5.449-10.897 mg/kg (rat)

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 8)

367-51-1 mercaptoacétate de sodium

Oral	LD50	50-200 mg/kg (rat) (OECD 423)
	NOEL	75 mg/kg (rat) (OECD 414)
	NOAEL-Werte	20 mg/kg (rat) (OECD 421)
Dermique	LD50	1.000-2.000 mg/kg (rat)
	NOEL	≥65 mg/kg (rabbit)
		100 mg/kg (rat)
	LC50/48h	880 mg/l (Leuciscus idus) (DIn 38412/15)

7664-41-7 ammoniac, anhydre

Oral	LD50	350 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	2.000 mg/l (rat)
	LC50/48h	101 mg/l (daphnia magna)

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Oral	LD50	120 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	242 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,11 mg/l (rat)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité**· Toxicité aquatique:**367-51-1 mercaptoacétate de sodium**

EC50/48h	38 mg/l (daphnia magna) (Methode: 84/449/EWG)
EC50/72h	13 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
LC50/96h	>100 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

7664-41-7 ammoniac, anhydre

LC50	0,068 mg/l (piscis)
NOEC	0,79 mg/l (daphnia magna)
EC50/48h	25,4 mg/l (daphnia magna)

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

EC50	34,6 mg/l (BES) (DIN 38412-3)
EC50/48h	0,93-1,9 mg/l (daphnia magna)
ErC50/72h	0,1 mg/l (Skeletonema costatum (Kieselalge))
EC50/16h	2,3 mg/l (pseudomonas putida)
EC20/3h	2,8 mg/l (BES) (DIN 38412-3)
NOEC/21d	0,04 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	0,157 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96h	4,77-6 mg/l (rainbow trout)

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.**· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.**· Autres indications écologiques:****· Indications générales:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**· 13.1 Méthodes de traitement des déchets****· Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**· Emballages non nettoyés:****· Recommandation:** Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 10)

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**· ADR, IMDG, IATA UN1760· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· ADR 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (mercaptoacétate de sodium)

· IMDG, IATA CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (sodium mercaptoacetate)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· ADR

· Classe 8 (C9) Matières corrosives.

· Étiquette 8

· IMDG, IATA

· Class 8 Matières corrosives.

· Label 8

· **14.4 Groupe d'emballage**· ADR, IMDG, IATA III· **14.5 Dangers pour l'environnement**· Marine Pollutant: Non· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): Attention: Matières corrosives.
80

· No EMS: F-A,S-B

· Stowage Category A

· Stowage Code SW2 Clear of living quarters.

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:· ADR· Quantités limitées (LQ)· Quantités exceptées (EQ)

5L

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport

3

· Code de restriction en tunnels

E

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 11)

- IMDG
- Limited quantities (LQ)
- Excepted quantities (EQ)

5L
Code: E1
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

- "Règlement type" de l'ONU:

UN 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
(MERCAPTOACÉTATE DE SODIUM), 8, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:

- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

- VOC EU

0,0 g/l

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H221 Gaz inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.

(suite page 13)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.07.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 25.07.2022

Nom du produit: Anti-Rouille MARBRE

(suite de la page 12)

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H330 Mortel par inhalation.
 H331 Toxique par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique:

· Contact:

Laboratoire
 Elke Hake
 Fon ++49 (0)911 64296-59
 @mail E.Hake@akemi.de
 14.10.2021

· Date de la version précédente:

· Numéro de la version précédente:

· Acronymes et abréviations:

1
 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 SVHC: Substances of Very High Concern
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Gas 2: Gaz inflammables – Catégorie 2
 Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
 Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
 Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2